

## LES RÉFUGIÉS SERBES

**Document 1 : Circulaire n°269 - Lettre du Recteur aux élèves de l'Académie de Poitiers, 3 janvier 1916**

AD Indre-et-Loire T 1353

*la Maîtrise de l'École primaire Cours de 6 ans. L'Indre-et-Loire le 7 Janvier 1916. Université d'Académie.*

Circ. N° 269

Le Recteur aux élèves des Lycées, Collèges, Cours secondaires, et des Normales, et des principales Supérieures de garçons et de filles de l'Académie de Poitiers.

Poitiers, le 3 Janvier 1916.

Mes enfants,

L'Académie de Poitiers a l'honneur de recevoir un certain nombre d'enfants serbes. Des groupes sont arrivés. D'autres vont suivre. Filles et garçons, vos malheureux camarades, chassés de leur pays par l'ennemi dur, séparés de leurs familles, sont à peu près dénués de tout.

Je vous demande de leur venir en aide.

Supposons que les Boches eussent réuni leur coup, qu'ils fussent parvenus jusqu'à nous, que vous auriez, vous aussi, été obligés, abandonnant tout, de fuir devant leurs hordes sauvages, et que vous n'auriez enfin trouvé d'abri qu'à l'étranger ; n'auriez-vous pas été heureux qu'on vous accueillît comme des frères ?

Et ne sont-ce pas vos frères, vos sœurs, les enfants des braves serbes qui, avec tant de vaillance, ont lutté, au bas, contre le même ennemi que vos pères et vos frères aînés, pour le même idéal, le droit et la liberté ? Des sœurs et des frères momentanément dans l'infortune.

Par leur précieuse affection, ceux de vous qui les approcheront, calmeront leurs inquiétudes. Par votre générosité, tous, vous nous permettrez d'adoucir l'amertume de leur exil. que dis-je exil ? Il faut que, grâce à

« Le Recteur aux élèves des lycées, collèges, cours secondaires, écoles normales, écoles primaires supérieures de garçons et de filles de l'Académie de Poitiers  
Poitiers, le 3 janvier 1916

Mes enfants,

L'Académie de Poitiers a l'honneur de recevoir un certain nombre d'enfants serbes. Onze groupes sont arrivés. D'autres vont suivre. Fillettes et garçons, vos malheureux camarades, chassés de leur pays par l'envahisseur, séparés de leurs familles, sont à peu près dénués de tout.

Je vous demande de leur venir en aide.

Supposez que les Boches eussent réussi leur coups, qu'ils fussent parvenus jusque chez nous, que vous eussiez, vous aussi, été obligés, abandonnant tout, de fuir devant leurs hordes sauvages et que vous n'eussiez enfin trouvé d'abri qu'à l'étranger : n'auriez-vous pas été heureux qu'on vous accueillit comme des frères ?

Et ne sont-ce pas vos frères, vos sœurs, ces enfants des héros serbes qui, avec tant de vaillance, ont lutté là-bas, contre le même ennemi que vos pères et vos frères aînés, pour le même idéal, le droit et la liberté ?

Des sœurs et des frères momentanément dans l'infortune !

Par leur prévenante affection, ceux de vous qui les approcheront, calmeront leurs inquiétudes. Par votre générosité, tous, vous nous permettrez d'adoucir l'amertume de leur exil. Que dis-je exil ? Il faut que, grâce à vous, nos jeunes hôtes se sentent ici vraiment chez eux, afin que lorsqu'après la grande victoire, ils retourneront dans leur chère Serbie, ils y emportent à tout jamais dans leur cœur l'amour de leur seconde patrie, notre France.

Mes enfants, je compte sur vous.

Le Recteur, Léon Pineau

NB Cette circulaire devra aussitôt réceptionnée être lue dans toutes les classes et les chefs d'établissement voudront bien me (préciser) le montant de la souscription dont je leur ferai envoyer le reçu. »

### **Questions sur le Document 1 :**

1. Quelle est la nature du document ? Sa date ?
2. Qui en est l'auteur ? À qui s'adresse-t-il ?
3. Comment les élèves en auront-ils connaissance ?
4. Quelle est l'origine des enfants réfugiés ? Quel lien unit la Serbie et la France ? Par quels mots est-il affirmé ?
5. Que demande le Recteur aux élèves ? De quelle façon peuvent-ils aider les jeunes réfugiés ? (Utilisez bien la note en fin de lettre)
6. Quels arguments le Recteur utilise-t-il pour toucher les élèves de l'Académie ?
7. Relevez tous les termes utilisés pour qualifier l'ennemi. Quelle image en donne-t-on aux élèves ?
8. Selon le Recteur, quelle sera l'issue de la guerre ? Au nom de quelles idées la France se bat-elle ?

En quoi cette circulaire montre-t-elle que les enfants sont concernés par le caractère total de la guerre ?